

Ministère des Soins de longue durée  
Division des opérations relatives  
aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers  
de soins de longue durée

**District de London**  
130, avenue Dufferin, 4<sup>e</sup> étage  
London (Ontario) N6A 5R2  
Téléphone : 800 663-3775

## Rapport public initial

**Date d'émission du rapport :** 31 juillet 2024

**Numéro d'inspection :** 2024-1621-0003

**Type d'inspection :**

Plainte

Incident critique

**Titulaire de permis :** The Corporation of the Municipality of Chatham-Kent

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Riverview Gardens, Chatham

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 22, 23 et 29 juillet 2024

L'inspection a eu lieu à l'extérieur à la ou aux dates suivantes : 24 et 26 juillet 2024

Les inspections concernaient :

- Plainte : n° 00119598 - plainte concernant la Déclaration des droits des résidents
- Plainte : n° 00120673/IC n° M626-000056-24 lié à la prévention et à la gestion des chutes

Plaintes concernant des allégations de mauvais traitements entre personnes résidentes :

- Plainte : n° 00115137/IC n°M626-000036-24
- Plainte : n° 00115141/IC n° M626-000037-24
- Plainte : n° 00115301/IC n°M626-000039-24
- Plainte : n° 00116622/IC n°M626-000042-24
- Plainte : n° 00118873/IC n°M626-000052-24
- Plainte : n° 00120589/IC n°M626-000055-24

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives  
aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers  
de soins de longue durée

**District de London**

130, avenue Dufferin, 4<sup>e</sup> étage  
London (Ontario) N6A 5R2  
Téléphone : 800 663-3775

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Prévention et contrôle des infections (Infection Prevention and Control)
- Comportements réactifs (Responsive Behaviours)
- Prévention des mauvais traitements et de la négligence (Prevention of Abuse and Neglect)
- Droits et choix des résidents (Residents' Rights and Choices)
- Prévention et gestion des chutes (Falls Prevention and Management)

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.